

## Déclaration liminaire des élus Force Ouvrière

*Dans un contexte économique dégradé, où les services de la DGFIP se trouvent encore une fois en première ligne, les 95 suppressions d'emplois annoncées pour le département du Nord et la réduction du budget de fonctionnement viennent aggraver la situation plus qu'alarmante de nos collègues. De ce fait, les différentes restrictions budgétaires impactent au plus haut point les services, et constitue une charge croissante au travail rendant impossible l'exercice normal des missions.*

*Force ouvrière dénonce également les dérapages successifs envers les fonctionnaires, l'application aux agents de la fonction publique d'une journée de carence en cas d'arrêt maladie au nom d'une pseudo équité et pour les "responsabiliser" en est un exemple alarmant, tant sur le fond que sur la forme. L'octroi d'un 8ème échelon à la catégorie C sur la base de conditions contraires aux règles statutaires d'avancement d'échelon en dit également très long sur le mépris dont font l'objet les fonctionnaires, en particulier les plus mal payés.*

*Les objectifs sont néanmoins toujours atteints grâce à la conscience professionnelles de nos collègues mais au prix fort: perte de repère et de sens de l'organisation, dégradation de leur santé physique et mentale.*

*La fusion imposée à l'ensemble des agents a conduit à la dilution des tâches et à une grave remise en cause du positionnement du cadre A dans la filière gestion publique. Ces derniers se voient imposer plusieurs niveaux de décisions, ne leur laissant aucune marge de manœuvre dans l'exercice de leurs fonctions. Ce dénivellement par le bas s'accompagne par la négation progressive du rôle d'encadrant. La mise en place des nouveaux statuts fusionnés vient par ailleurs dégrader davantage leur situation déjà bien malmenée: ils perdent un mouvement de mutation, le droit au retour pour les lauréats de la liste d'aptitude est par ailleurs gravement compromis à l'heure actuelle. Les services se trouvent en outre déboussolés par la multitude d'interlocuteurs qui engendrent des consignes contradictoires suite à la multiplication des acteurs induite par la fusion.*

La présente CAP a pour objet l'examen du projet de mouvement des inspecteurs au 1er mars 2012. Ce dernier appelle de notre part plusieurs observations:

*Il comporte tout d'abord des irrégularités de forme dans les affectations : deux personnes sont en effet affectées à la même fonction. Il nous est donc difficile de deviner qui est la bonne personne mutée. Il mentionne également une affectation d'origine erronée pour l'un d'entre eux, ce qui est pour nous une source de confusion sur les critères retenus par l'administration dans l'élaboration du projet de mouvement.*

*De plus, le projet présenté laisse peu de possibilités à certains de nos collègues qui servent alors de variables d'ajustements en étant affectés dans des services non demandés lors de la transmission des vœux à l'administration. Sans tenir compte des règles en matière de mutation, où les agents entrants dans le département sont affectés dans des postes non demandés, ce qui constitue une particularité du département du Nord.*

*Il faut garder à l'esprit que ces agents "entrants" viennent souvent de départements limitrophes, suite à la promotion au grade supérieur ou à la réussite aux concours et examens. Celles-ci les ont éloignés de chez eux et de ce fait, ils demandent à revenir dans le département. Mais ils peuvent alors se retrouver dans des situations où le refus de mutation est préférable au lieu de prendre le risque d'être affecté à l'opposé de leur domicile. Ce constat est malheureusement valable pour toutes les catégories dans ce département.*

*Pour les élus FO, il est indispensable de tendre vers plus d'homogénéité de traitement dans les affectations, de tenir davantage compte des critères énoncés dans les instructions, et de ne pas traiter les agents "entrants" dans le département comme des agents de seconde zone, dont l'affectation reste actuellement un critère d'ajustement pour l'administration et de respecter les choix qu'ils émettent. Nous resterons vigilants sur tous ces points évoqués lors des CAP futures.*